

Paris, le 23 août 2011

Premiers jours à la crèche : les conseils de l'ANPDE pour une séparation en toute sérénité

La première rentrée à la crèche est un moment sensible pour les enfants et pour les parents. Thomas Aubrège, directeur de crèche à Vandœuvre-lès-Nancy en Meurthe-et-Moselle et membre de l'ANPDE, apporte son éclairage sur les premiers pas en collectivité et donne ses conseils pour que cette séparation se déroule sereinement pour toute la famille.

QuickTime™ et un décompresseur sont requis pour visionner cette image.

A chaque âge sa séparation

Il faut distinguer trois tranches d'âge selon lesquelles les approches diffèrent. De fait, la séparation avec un bébé de 3 mois s'appréhende autrement qu'avec un enfant de 2 ans qui a déjà été séparé, même peu de temps, de ses parents. Thomas Aubrège, directeur de crèche, fait le point sur ces distinctions.

2,5 mois/3 mois : il s'agit d'une séparation délicate à gérer pour les parents et finalement la réaction de l'enfant est souvent conciliante. Cette période correspond à la durée légale du congé maternité et la culpabilité de laisser son enfant est encore présente. Alors que ces enfants n'auront pas des réactions visibles comme c'est le cas chez les 8/9 mois, les professionnels encadrants seront d'autant plus attentifs à d'éventuels troubles ou mal-être chez l'enfant.

8/9 mois : ce stade correspond le plus souvent à la fin d'un congé parental. C'est pendant cette période que la séparation est la plus sensible car l'enfant a conscience de l'absence de sa mère et sa réaction sera beaucoup plus marquée.

2 ans : dans la plupart des cas, les enfants ont déjà été gardés et ont déjà vécu des séparations avec leurs parents. Il s'agit alors de faciliter la séparation de plus longue durée c'est-à-dire une journée entière et de gérer l'insertion de l'enfant dans une collectivité et dans un groupe qui s'est déjà formé.

Une étape indispensable : l'adaptation

Le bon accomplissement et la qualité de la période d'adaptation sont indispensables pour que l'enfant construise la séparation avec ses parents et vive pleinement son insertion à la crèche. **Il s'agit d'une période de deux semaines minimum qui permet une séparation progressive.** « Nous démarrons par une petite demi-heure le premier jour, puis nous augmentons progressivement le temps passé à la crèche. Durant les 2 derniers jours, nous allongeons la durée (matinée ou après-midi) intégrant le moment du repas » explique Thomas Aubrège.

Le rôle du personnel encadrant est primordial pendant cette période. L'équipe dédiée à l'adaptation accompagne les familles au cas par cas afin d'être à l'écoute de leurs attentes et d'expliquer comment va se dérouler cette adaptation. L'objectif est d'instaurer une confiance mutuelle indispensable pour les parents mais aussi pour l'enfant.

Des conseils pour une séparation réussie

Thomas Aubrège tient à rassurer les parents en leur affirmant que « *le personnel encadrant ne se substitue jamais à l'amour maternel.* » D'autre part, il précise que « *nous prenons très au sérieux le rôle du père qui peut parfois faciliter la séparation par son approche moins émotive et plus pragmatique* ».

Des principes de bon sens facilitent une séparation tout en douceur :

Si l'enfant est nourrisson, le confier à la famille sur une courte durée avant la garde en crèche constitue une première amorce.

Ne pas hésiter à exprimer auprès des encadrants de la crèche les **difficultés liées à la séparation** mais aussi les éventuels événements importants dans la vie de la famille (divorce, grossesses...).

Verbaliser auprès de son enfant, il s'agit d'expliquer simplement à son enfant ce qui va se passer. Dès 2 mois, l'enfant a besoin qu'on lui explique les changements qui vont se produire et les raisons qui ont motivé ce choix.

Introduire un objet transitionnel (doudou, tee-shirt de la maman) qui puisse représenter la présence rassurante de la mère.

**Pour plus de conseils et d'informations rendez-vous sur
www.anpde.asso.fr**

A propos de l'ANPDE : Elle est l'unique association professionnelle française représentant les infirmières puéricultrices et les étudiants de la spécialité **infirmière puéricultrice** de métropole et des DOM-TOM. Ses objectifs sont de promouvoir cette spécialité infirmière, d'en défendre le diplôme, d'engager une réflexion en regroupant les professionnels de terrain et en organisant des journées d'études nationales et régionales permettant l'échange des pratiques.

L'association représente près de 3 000 puériculteurs et puéricultrices recensés à ce jour, issus du secteur hospitalier, des établissements d'accueil pour enfants de moins de 6 ans, de services de protection maternelle et infantile, du secteur libéral, des réseaux de soins et de la formation. L'association est attentive à l'ensemble des réformes entraînant une modification de la prise en charge de l'enfant et de sa famille, autant dans le système de soins traditionnel que dans la santé communautaire, afin de garantir la qualité et la sécurité des soins pour cette population particulière, tout en répondant à l'évolution des besoins et des innovations de la société.
www.anpde.asso.fr

Contact Presse : LauMa communication - Emmanuelle Klein / Anaïs Marcovici

Tél : 01 78 94 24 70 – e-mail : emmanuelle.klein@lauma-communication.com